



“ Je vous propose mon regard sur le contexte économique actuel basé sur mes 10 ans de conseil auprès des collectivités au travers de cette note de conjoncture économique. ”

MATTHIEU SERANDOUR,  
CONSULTANT EN FINANCES LOCALES



## Prévision de 1,7% de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)

L'INSEE table, dans sa dernière note de conjoncture publiée le 28 septembre 2017, sur une **croissance de 1,7 %** pour 2017 en France, croissance qui est donc au plus haut depuis 2011.

Ce net rebond de la croissance en 2017, surtout en comparaison avec les 1,1 % réalisés en 2016, s'explique principalement par trois éléments :

- Retour à un niveau normal de récolte céréalière après une moisson catastrophique en 2016
- Sursaut du tourisme l'été dernier
- Net redémarrage du secteur de la construction, restée jusqu'ici à la peine

À l'exception des bonnes nouvelles sur le front du bâtiment, l'essentiel de l'amélioration prévue repose sur une meilleure tenue du commerce extérieur. L'année dernière cette balance du commerce extérieur avait pesé sur la croissance du PIB.

## Pouvoir d'achat des ménages en baisse

Autre principal moteur de la croissance française : la demande intérieure, et avant tout la consommation des ménages. Cette dernière devrait légèrement marquer le pas en 2017, en raison de la lente remontée de l'inflation qui vient peser sur le pouvoir d'achat.

L'Insee prévoit ainsi une croissance de la consommation des ménages de 1,2 %, après 2,1 % en 2016. Ce ralentissement sera toutefois en partie compensé par les dépenses d'investissement des ménages dans l'immobilier. Elles poursuivraient leur croissance en 2017, (+ 3,7 % après + 2,4 % en 2016), suivant le rythme très dynamique des mises en chantier.

## Redressement des entreprises

Du côté des entreprises, l'année a été marquée par l'arrêt de la mesure de suramortissement fiscal des investissements productifs, le 1er avril dernier.

La bonne santé des entreprises se reflète sur le front de l'emploi. L'Insee table sur 222.000 créations d'emplois en 2017, presque autant que l'année dernière (255.000 en 2016). Le chômage atteindrait alors 9,4 % contre 10 % un an plus tôt. Cette belle performance sera portée par l'emploi salarié marchand. L'industrie en restera malheureusement exclue comme depuis quelques années. On prévoit ainsi la destruction de 20.000 emplois industriels en 2017, quasiment autant qu'en 2016.

## Craines autour du respect de la règle du déficit public limité à 3% du PIB

De nombreuses inquiétudes demeurent quant à l'atteinte de ramener le déficit public sous la barre des 3% du PIB comme l'exige Bruxelles. Le Premier Ministre Edouard Philippe, a encore récemment annoncé : « *Un certain nombre d'éléments que je vois arriver m'interroge sur notre capacité de faire revenir le déficit public sous la barre des 3% du PIB en fin d'année.* »

## Le mot de la fin

La Sécurité sociale et les administrations locales - communes, départements, régions et autres établissements locaux - représentent la majorité des dépenses publiques en France. Néanmoins, l'Etat reste le plus grand « producteur » de dette (environ 80 % de la dette publique). Les collectivités locales et la Sécurité Sociale représentent chacune environ 10% de la dette publique. Les collectivités locales financent une part élevée de l'investissement public, elles doivent donc garder suffisamment de marges de manœuvre sans avoir recours systématiquement à l'emprunt.

Les corrélations et l'ensemble des systèmes de péréquation entre l'Etat et les collectivités doivent donc être étudiés dans ce sens :

- Laisser suffisamment de capacités financières aux collectivités pour investir
- Soutenir la croissance nationale
- Éviter dans la mesure du possible de recourir à l'emprunt pour baisser en valeur la dette publique (plus de 2 100 milliards d'euros à ce jour).

**Matthieu SERANDOUR** | MGDIS  
[serandour-m@mgdis-commune-groupement.fr](mailto:serandour-m@mgdis-commune-groupement.fr)

Parc d'innovation Bretagne Sud  
Allée Nicolas Leblanc - CP 10  
56038 VANNES Cedex  
Tél. 02 97 68 18 28

[www.mgdis-commune-groupement.fr](http://www.mgdis-commune-groupement.fr)

